

# Programme Proteus 2021



Proteus est le Partenariat Hubert Curien (PHC) franco-slovène. Il est mis en œuvre, pour la partie slovène, par le Ministère de l'Éducation, de la Science et du Sport (MIZS) et, pour la partie française, par l'Institut français de Slovénie, les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **23 avril 2020**

Image

Important : cette page présente les informations spécifiques à ce programme. Pour les informations communes à tous les PHC gérés par Campus France (présentation, critères de sélection, contacts...), reportez-vous à la page de [présentation générale](#).

## Types de projets concernés

L'**objectif** de ce programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche français et slovènes, en favorisant les nouvelles coopérations.

Tous les **domaines scientifiques** sont concernés par ce programme. Une priorité sera donnée aux projets impliquant dans leur équipe au moins un doctorant ou post-doctorant (titulaire d'un Doctorat depuis moins de 3 ans).

## Conditions d'éligibilité des équipes

L'**appel à candidatures est ouvert** aux chercheurs titulaires des laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur et/ou à des organismes de recherche. Les entreprises peuvent participer au projet, dès lors qu'elles sont associées à un partenaire académique.

Une priorité sera donnée aux projets dont le porteur n'a pas bénéficié de soutien au cours des deux appels précédents (2019-2020 et 2020-2021) du PHC Proteus.

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs partenaires auprès des instances responsables de la gestion du programme dans leur pays respectif sont recevables. Les chercheurs français doivent s'en assurer.

### Critères d'évaluation des projets

- La participation active et la mobilité de **jeunes chercheurs**, en particulier doctorants ou post-doctorants, est un des tous premiers critères de sélection ;
- La qualité scientifique du projet et des équipes ;
- L'intérêt de la coopération et la complémentarité des équipes françaises et slovènes.

Afin d'encourager la création de réseaux européens de recherche et de contribuer ainsi à la construction de l'Espace européen de la recherche, les instances des deux pays rappellent aux chercheurs qu'ils ont la possibilité de déposer une candidature dans le cadre d'un autre PHC, sur le même thème de recherche que leur projet Proteus. La liste des pays européens avec lesquels la France dispose de programmes bilatéraux de type PHC est disponible à l'adresse suivante <http://www.campusfrance.org/fr/phc-europe>

### Comité de sélection des projets

Les appels à candidatures de ce programme sont lancés sur un **rythme annuel**.

Le comité de sélection des projets se réunit chaque année pendant le dernier trimestre, pour confronter les évaluations et décider conjointement du soutien accordé aux projets sélectionnés.

Pour la partie française, la Délégation aux affaires européennes et internationales (DAEI) du MESRI assure l'évaluation scientifique des dossiers.

### Modalités de fonctionnement

La **durée des projets** est de deux années civiles.

Le **financement** est accordé sur une base annuelle, pour deux années consécutives.

Il doit être impérativement consommé **entre le 1er janvier et le 31 décembre** de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'exercice suivant.

Il porte uniquement sur la **prise en charge de la mobilité** entre les deux pays des chercheurs engagés dans le programme.

**Tout autre financement** nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints devra être assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

Le **renouvellement** des crédits pour une seconde année est subordonné à :

- La soumission d'un **rapport d'étape** mentionnant les résultats scientifiques obtenus (1 page en format libre) et les mobilités effectuées ou prévues avant la fin de l'année en cours ;
- La rédaction d'un **bilan financier** des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile ;
- Une **consommation** optimale des financements accordés pour la première année.

Ce rapport d'étape et ce bilan financier doivent être envoyés **avant le 30 septembre de la première année**, à l'Attachée de coopération scientifique et universitaire de l'Institut français de Slovénie (cf. contacts pour le programme).

### Dépenses éligibles

**Les moyens accordés par la France couvrent exclusivement le paiement des voyages et des indemnités de séjour des chercheurs français :**

- **indemnités de séjour : 110 EUR/jour,**
- **voyages : remboursement sur frais réels dans la limite de 450 EUR.**

A titre indicatif, en 2020, le financement annuel accordé par projet aux participants français était de 1550 EUR en première et en deuxième année.

### Propriété intellectuelle

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes les dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le [document ci-joint](#), relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle. Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

### Suivi des projets

Un rapport final est exigé **au plus tard trois mois après la fin des projets**.

Les responsables français de projets doivent impérativement utiliser le [modèle de rapport téléchargeable](#) et l'attacher à leur dossier en ligne dans ce délai.

Ce rapport doit également être envoyé à l'Attachée de coopération scientifique et universitaire de l'Institut français de Slovénie dans le même délai (cf. contacts pour le programme).

Les publications rédigées dans le cadre de ce projet devront porter mention du soutien accordé par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

## Modalités pratiques de soumission d'un projet

Avant toute demande d'information, nous vous invitons à consulter la [page des questions les plus fréquemment posées « FAQ et contact »](#).

- Publication de l'appel à projets : **24 janvier 2020**
- Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : **23 avril 2020**
- Diffusion des résultats : **novembre 2020**
- Début des projets : **janvier 2021**

## Candidater

- Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier par anticipation afin d'éviter que des aléas techniques ne viennent compromettre le dépôt de leur candidature dans les délais impartis.
- Les dossiers peuvent être saisis en français ou en anglais.

## Gérer ses mobilités

Pour chaque mobilité, le chef de projet français doit remplir une [fiche d'engagement](#) et adresser le dossier complet au minimum 3 semaines avant le départ du chercheur, à l'adresse courriel figurant au verso de chaque fiche d'engagement.

Pour chaque mobilité de chercheurs le chef de projet français doit également communiquer une copie de la fiche d'engagement à l'Institut français de Slovénie (cf. contacts pour le programme).

## Contacts pour le programme

### **Pour la partie française**

#### **Mme Marion MOREAU**

Attachée de coopération scientifique et universitaire

Institut français de Slovénie

Breg 12, 1000 Ljubljana - Slovénie

Tél. : +386 1 200 05 32

Mél : [marion.moreau@institutfrance.si](mailto:marion.moreau@institutfrance.si)

Site : <http://www.institutfrance.si>

### **Pour la gestion de l'appel à propositions**

Gestion PHC  
28 rue de la Grange-aux-Belles  
75010 Paris

Adresse générique : [extranet@campusfrance.org](mailto:extranet@campusfrance.org)

**Pour la partie slovène**

**Mme Tatjana JURKOVIČ**

Conseillère auprès du Département de la coopération internationale et des affaires européennes

Ministère de l'éducation, de la science et du sport (MIZS)

Masarykova 16, 1000 Ljubljana - Slovénie

Tél : 386 1 400 5267

Mél : [tatjana.jurkovic@gov.si](mailto:tatjana.jurkovic@gov.si)

**Mme Mojca BOC**

Cheffe du Département des infrastructures de recherches et de la coopération internationale

Agence pour la Recherche de la République de Slovénie (ARRS)

Bleiweisova cesta 30, 1000 Ljubljana - Slovénie

Tél : 386 1 4000 5971

Mél : [mojca.boc@arrs.si](mailto:mojca.boc@arrs.si)